



**ÉTATS
FINANCIERS**

31 mars 2015

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

BOURASSA
BOYER inc.

Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE, qui comprennent le bilan au 31 mars 2015, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE au 31 mars 2015, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Bernard B. B. inc.

Vaudreuil-Dorion, le 22 juin 2015

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars 2015

4

	2015	2014
PRODUITS		
Subventions et projets (note 3)	1 324 523 \$	1 311 438 \$
Autres	1 485	5 729
Intérêts	402	2 138
	1 326 410	1 319 305
CHARGES		
Salaires et charges sociales	1 016 119	1 033 723
Loyer	150 133	115 080
Projets spéciaux	80 836	92 693
Informatique	19 666	21 098
Fournitures de bureau et papeterie	18 740	19 390
Frais de déplacement et de représentation	16 687	17 509
Honoraires professionnels	11 318	13 544
Abonnements et cotisations	7 626	7 684
Télécommunications	6 198	6 310
Entretien et réparations	6 079	6 592
Aménagement des locaux	5 543	737
Énergie	3 770	4 020
Assurances	3 739	3 739
Publicité	3 378	2 798
Location d'équipement	3 059	3 059
Frais bancaires	1 529	272
Formation et colloque	611	9 057
Amortissement des immobilisations	10 017	10 243
	1 365 048	1 367 548
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(38 638) \$	(48 243) \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice terminé le 31 mars 2015

5

	Grevé d'affectations internes	Investi en immo- bilisations	Non affecté	2015 Total	2014 Total
SOLDE AU DÉBUT	91 371 \$	17 529 \$	(3 493) \$	105 407 \$	153 650 \$
Insuffisance des produits sur les charges (note 11)	(55 543)	(9 918)	26 823	(38 638)	(48 243)
Investissement en immobilisations	-	6 203	(6 203)	-	-
SOLDE À LA FIN	35 828 \$	13 814 \$	17 127 \$	66 769 \$	105 407 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

BILAN
31 mars 2015

6

	2015	2014
ACTIF		
COURT TERME		
Encaisse	- \$	27 751 \$
Débiteurs (note 4)	43 375	74 695
Subventions à recevoir	142 900	112 175
Frais payés d'avance	14 530	5 223
	200 805	219 844
DÉPÔT	10 095	10 095
IMMOBILISATIONS (note 5)	14 212	18 026
	225 112 \$	247 965 \$
PASSIF		
COURT TERME		
Découvert bancaire	16 351 \$	- \$
Emprunt bancaire (note 6)	6 612	-
Créditeurs (note 7)	95 558	140 587
Apports reportés (note 8)	39 424	1 474
	157 945	142 061
SUBVENTIONS REPORTÉES	398	497
	158 343	142 558
ACTIF NET		
GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES (note 11)	35 828	91 371
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	13 814	17 529
NON GREVÉ D'AFFECTATIONS	17 127	(3 493)
	66 769	105 407
	225 112 \$	247 965 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars 2015

7

	2015	2014
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	(38 638) \$	(48 243) \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	10 017	10 243
Amortissement des subventions reportées	(99)	(124)
	(28 720)	(38 124)
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement (note 9)	(15 791)	(12 057)
	(44 511)	(50 181)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(6 203)	(5 909)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	6 612	-
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE	(44 102)	(56 090)
ENCAISSE AU DÉBUT	27 751	83 841
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA FIN	(16 351) \$	27 751 \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'offrir un éventail de services en matière d'intégration socio-économique destinés aux jeunes adultes.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, périodes et taux suivants :

	Méthodes	Taux et périodes
Mobilier et équipement	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

Subventions reportées

Les subventions reportées relatives à des immobilisations sont amorties à titre de produits au même rythme que les immobilisations correspondantes.

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2015

9

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

3. SUBVENTIONS ET PROJETS

	2015	2014
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale	809 925 \$	809 925 \$
Jeunes en action	119 700	119 700
Préparation Avenir	92 819	-
MFOR - CEA Jeanne Sauvé	57 323	60 030
Défi de l'entrepreneuriat jeunesse	54 097	54 097
Ententes commissions scolaires	42 750	59 075
Secrétariat à la jeunesse (IDEO 16-17)	36 414	36 414
Équi T-É	32 375	27 900
321 Dragons	32 274	29 388
Québec Pluriel	23 174	23 178
Écoles et milieux en santé (Raccrochage)	8 409	8 409
Emplois d'été Canada	4 162	3 671
Partenaires 16-24	3 700	3 700
Raccroches-Moi	3 675	-
Nouvelle vision jeunesse	3 605	-
Trousse « L'incubateur »	22	21
Ateliers orientés vers le groupe no 6 (AOVG) - RHDCC	-	75 710
Fonds d'accessibilité	-	96
Amortissement des subventions reportées	99	124
	1 324 523 \$	1 311 438 \$

4. DÉBITEURS

	2015	2014
Clients	1 339 \$	- \$
Taxes à la consommation	8 029	8 126
Avances à un organisme sans but lucratif, sans intérêts	27 412	54 397
Autres	6 595	12 172
	43 375 \$	74 695 \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2015

10

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2015 Valeur nette	2014 Valeur nette
Mobilier et équipement	26 218 \$	22 843 \$	3 375 \$	4 219 \$
Équipement informatique	73 771	62 934	10 837	13 807
Améliorations locatives	1 341	1 341	-	-
	101 330 \$	87 118 \$	14 212 \$	18 026 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire d'un montant autorisé de 90 000 \$ porte intérêts au taux de 8 %.

7. CRÉDITEURS

	2015	2014
Fournisseurs et frais courus	8 382 \$	9 031 \$
Avances d'un organisme sans but lucratif, sans intérêts	13 773	37 135
Salaires et vacances	73 403	92 102
Charges sociales et retenues à la source	-	2 319
	95 558 \$	140 587 \$

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges pour des projets de l'exercice subséquent.

9. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement :

	2015	2014
Débiteurs	31 320 \$	8 772 \$
Subventions à recevoir	(30 725)	(26 237)
Frais payés d'avance	(9 307)	1 890
Créditeurs	(45 029)	12 932
Apports reportés	37 950	(9 414)
	(15 791) \$	(12 057) \$

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2015

11

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est lié par un bail à long terme échéant en janvier 2019, représentant un engagement futur de 505 685 \$, comprenant les versements suivants pour les quatre prochains exercices :

2016	130 232 \$
2017	132 513 \$
2018	132 513 \$
2019	110 427 \$

De plus, l'organisme loue des équipements en vertu de contrats de location-exploitation échéant jusqu'en mars 2017, représentant un engagement futur de 7 408 \$, comprenant les versements suivants pour les deux prochains exercices :

2016	4 349 \$
2017	3 059 \$

11. AFFECTATIONS INTERNES

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu d'affecter les montants suivants :

- a) un montant de 5 543 \$ pour les dépenses encourues pour la relocalisation de l'organisme;
- b) un montant de 50 000 \$ encouru pour les dépenses salariales supplémentaires; et
- c) l'actif net grevé d'affectations internes était constitué des montants suivants :

	2015	2014
Relocalisation de l'organisme	4 457 \$	10 000 \$
Projets spéciaux à caractère entrepreneurial	31 371	31 371
Affectations aux salaires 2014-2015	-	50 000
	35 828 \$	91 371 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à son découvert bancaire, son emprunt bancaire et ses créiteurs.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit sur les subventions à recevoir. Les subventions à recevoir étant gouvernementales, le risque est très minime.